

<https://www.snetap-fsu.fr/Concours-EPS-au-ministere-de-l-Agriculture-une-victoire-syndicale.html>



Concours EPS au ministère de l'Agriculture : une victoire syndicale !

- Nos Actions - Les Mobilisations -

Date de mise en ligne : mercredi 27 mai 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Alors que ce sont près d'une vingtaine de postes de titulaires qui vont demeurer vacants à l'issue de la campagne de mobilité actuelle,

alors qu'il existe par ailleurs une centaine de postes de contractuel·les ([ACEN](#)) en [EPS](#), y compris à temps plein dans nos lycées agricoles,

le ministère de l'Agriculture refusait depuis 2018 d'ouvrir un concours d'enseignant d'EPS.

Nous n'avons eu de cesse de le dénoncer depuis près d'une dizaine d'années... et nous avons GAGNE !

Le ministère ne peut plus se cacher derrière de sombres arguments juridiques ou réglementaires : grâce à cette victoire, nos collègues EPS du ministère de l'agriculture, contraint·es à la précarité depuis de trop nombreuses années vont enfin pouvoir envisager une titularisation.

Nous restons mobilisé·es et vigilant·es pour que cela se traduise concrètement par des ouvertures de postes à la hauteur des besoins.